

Madame la Maire, chers collègues,

Bien évidemment, notre groupe apporte tout son soutien à toutes les personnes victimes de violence, et en particulier, celles qui ont fait l'objet d'actes de barbarie telles que la torture. Indépendamment du caractère politique de tels actes et du statut juridique des victimes, nous condamnons, sans réserve, ces pratiques.

Néanmoins, j'aimerais revenir sur ce qui avait été discuté en commission des Affaires sociales et solidarités.

Durant la réunion du 28 novembre dernier, les membres de la Commission ont fait le constat, que c'était la première fois que cette association sollicite une subvention auprès de notre ville.

Malgré son existence depuis 1991, nous n'avons aucun recul sur ses activités réelles et ses engagements à Schiltigheim. Le chiffre de 12 patients schilikois sur les 95, que comptent l'association, avait été avancé. Situation, qui a justifié l'attribution de ce montant de 1 000 euros, effectué au prorata des patients schilikois.

Cependant, tous les membres de la Commission étaient tous d'accord sur le manque manifeste d'information concernant cette association, qui aurait permis de statuer en connaissance de cause. Il a donc été convenu, à l'unanimité des présents, d'inviter les représentants légaux de l'association pour faire plus ample connaissance et d'arbitrer en ayant davantage d'éléments.

En attendant cette rencontre pour obtenir des réponses aux nombreuses questions que nous nous sommes posées en Commission, notre groupe s'abstiendra sur le vote de ce point ce soir.